

7th international HCH & Pesticides Forum

5-7 June 2003 in Kiev

Organiser in Kiev:

National Agricultural University

Prof. Valentyna Pidlisnyuk
Agroecology Department,
Geroev Oboronu 17, Kyiv, 03040, Ukraine

email: pidlis@carrier.kiev.ua

tel: +380 (44) 267 8765, 269-51-96
fax: +380 (44) 261 4122

Le 6 juin dernier, à Kiev, après un débat au parlement ukrainien, AUDACE signait avec des représentants des gouvernements des pays de l'Europe centrale et de l'Est, du Caucase et d'Asie centrale, de l'UE et des Etats Unis, de l'OMS et de la FAO, de l'industrie phytosanitaire et d'autres organisations nationales et internationales du reste du monde, une déclaration visant à maîtriser et finalement résorber les stocks de polluants organiques persistants (POP) et autres reliquats de l'industrie chimique et de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (ppp).

Ces stocks de produits toxiques obsolètes, se comptent aujourd'hui en centaines de milliers de tonnes par pays et mettent en périls sur l'ensemble du globe la santé humaine et les écosystèmes car, non seulement ces derniers ne connaissent pas de frontière, mais ces stocks se trouvent dans tous les pays du monde, à l'Est comme à l'Ouest, au Nord comme au Sud.

Si les pays de l'ex-URSS incriminent l'organisation centralisée des marchés avant 1989, l'Ouest qui n'est pas en reste, le doit pour l'essentiel, comme dans l'Union européenne, à son industrie où il faut le rappeler, produire une tonne de lindane résultait en stockage de 6 tonnes de déchets toxiques ou, comme aux Etats Unis, au stockage sur des sites militaires de centaines de milliers de tonnes de substances toxiques quelquefois davantage contaminées par des substances radioactives.

AUDACE, ayant exposé dans deux documents de 26 pages en russe et en anglais ses objectifs et moyens essentiels pour atteindre un état d'utilisation durable des ppp et conformément à ses statuts qui l'oblige à s'impliquer dans tout dysfonctionnement qui affectent l'usage ou le marché national ou international des ppp, s'est engagée à promouvoir et aider, dans le cadre des organisations nationales et internationales définies, tout entreprise visant à maîtriser et résorber ces stocks.

Ce débat devant le parlement ukrainien, aboutissement du septième Symposium International HCH et Pesticides, accueilli par la faculté d'agronomie de l'Université de Kiev, a été précédé de nombreux appels et prises de positions, notamment de la Commission européenne et de quatre ex-ministres de l'environnement cosignataires dont Dominique Voynet.

AUDACE veille cependant à ce que dans des pays moins avertis ou plus soumis au dictat des sociétés multinationales, des préoccupations environnementales au combien justifiées ne servent de prétexte à la mise en œuvre d'un agenda caché qui viserait à réduire la libre circulation des ppp ou l'accès au marché des produits génériques.

Tout en notant que l'Ukraine fut le second pays à ratifier la convention d'Aarhus, AUDACE met également en avant que le droit à l'information du public de tout ce qui affecte l'environnement est essentiel aux objectifs inclus dans la déclaration.

A cet égard AUDACE rappelle que la convention d'Aarhus et la directive UE qui en découle soumettent toujours ce droit aux droits de propriété industrielle et en particulier le subordonne au secret commercial, notion singulièrement floue, source de très nombreux et très préjudiciables abus.

exposer son point de vue y afférent ?

Stéphane Delautre-Drouillon